
Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran.

Omar DERRAS*

« Pour que les hommes restent civilisés ou le deviennent, il faut que parmi eux l'art de s'associer se développe et se perfectionne... il n y a pas de pays, où les associations soient plus nécessaires, pour empêcher le despotisme des partis ou l'arbitraire du Prince, que ceux où l'Etat social est démocratique. »

A. DE TOCQEVILLE

Introduction

Depuis l'indépendance et jusqu'en 1989, le processus de restructuration de la société obéissait à une logique hégémoniste ainsi qu'à une surveillance rapprochée de la puissance étatique dans tous les domaines de la vie sociale et notamment dans les institutions de socialisation. L'Etat s'est toujours appuyé sur des formes de mobilisation et d'organisation sociale qu'il fondait lui-même (organisations de masse, unions professionnelles, associations sportives, parents d'élèves etc....) et dont le rôle consistait à être l'instrument privilégié d'encadrement de la société et le noyau de diffusion de son idéologie¹. Grâce à un arsenal juridique contraignant et discrétionnaire, l'Etat va purger, uniformiser l'espace associatif et neutraliser toute tentative d'autonomisation du corps social. Même si une certaine mobilisation était perceptible durant les années 1970, le « mouvement associatif », va devenir bureaucratique, voire apathique, et un lieu de luttes de clans et d'acquisition de promotion

* Sociologue, Université d'Oran - CRASC

¹ - L'ordonnance n° 71/79 du 3 décembre 1971 relative à la création des associations exige l'agrément préalable à toute demande de création d'associations légales.

sociale et politique à partir des années 1980. Vivant en autarcie sociale, sans ancrage ni enracinement réels dans la société, l'espace associatif s'est appauvri, marginalisé, produisant une nette distanciation avec le reste de la société qui désire de plus en plus prendre en charge ses propres intérêts et aspirations. Ce n'est qu'en 1987 avec la loi du 21 juillet 1987 et surtout celle du 4 décembre 1990, à la faveur des tragiques événements d'octobre 1988 et aussi de l'effondrement des pays de l'Est, que l'Algérie post-indépendante va connaître un foisonnement sans précédent du fait associatif. Tous les domaines sont investis et toutes les catégories sociales sont mobilisées².

Dans ce sens, nous avons tenté d'approcher la portée et la signification de cette boulimie associative à travers la compréhension du sens et de la logique sociale de leur émergence et leur expansion. Il s'agit donc d'une analyse quantitative articulée autour de trois directions ou thèmes principaux et complémentaires

Le premier est composé d'une série de paramètres et indicateurs relatifs aux traits et aux caractéristiques des associations actives, de notre échantillon, afin d'apprécier quelques aspects de la vie associative.

Le deuxième thème essaie de saisir les qualités de la composante sociale de l'encadrement et leurs caractéristiques individuelles.

Enfin, nous terminerons ce panorama/diagnostic en essayant de comprendre la représentation que les dirigeants se font d'eux-mêmes et des associations et la manière dont ils évaluent «le mouvement associatif» actuel en Algérie et ses perspectives³.

I - Traits et vies associatives à Oran

L'explosion du phénomène associatif et son ampleur en Algérie après 1987/88 doivent, nous semble-t-il, être situées dans le nouveau contexte économique, politique et social.

Les transformations et réformes économiques vont s'orienter à partir des années 1980, vers l'encouragement du secteur privé et la valorisation du libéralisme. Au même moment, l'Etat va réduire considérablement ses investissements productifs dans le secteur étatique notamment après la

² - Les chiffres avancés par le Ministère des Affaires Etrangères sont estimés à 45.000 associations au niveau national. Le bureau des associations de la Wilaya d'Oran donne le chiffre approximatif de 1800 associations.

³ - A défaut de liste exhaustive des associations dans la Wilaya d'Oran, nous avons prélevé un échantillon de 95 associations actives de façon aléatoire avec deux paramètres à savoir le quartier et la nature des associations. D'autre part un travail de recueil et de recensement de toutes les associations, est en cours dans le bureau des associations de la Wilaya. Il fera l'objet d'une analyse quantitative ultérieurement.

crise du marché pétrolier en 1985. Incapable de perdurer dans sa conception holiste et unanimiste de la gestion de la société, acculé, l'Etat abandonne son idéologie populiste. Il est contraint de légaliser et de reconnaître des nouvelles formes d'organisation sociale, autonomes ou/et concurrentes, pluralistes et diversifiées⁴. D'ailleurs, beaucoup d'espaces seront massivement occupés, et parfois encouragés par l'Etat tels que les secteurs sociaux, culturels, sportifs et de jeunesse ou encore des secteurs liés à la dure vie quotidienne et les multiples problèmes longtemps étouffés⁵ ou enfin les secteurs de contestation longtemps réprimés tels que les domaines religieux, les droits de l'Homme les droits de la femme et identitaires (mouvement berbère)⁶.

C'est dans ce contexte particulier, que le nouveau monde associatif en Algérie va émerger et évoluer. Au-delà de son importance quantitative, notre enquête nous a permis de brosser un tableau relativement détaillé des caractéristiques réelles des associations, la composante sociale de l'encadrement et la manière dont ils se représentent, évaluent le phénomène associatif en Algérie. Cette démarche nous a aidé à une meilleure compréhension de la vie interne associative et de ses rapports avec l'environnement socio-politique.

A. Nature des associations

L'analyse de ce thème pose le problème de la classification des associations qui n'est pas simple. Nous avons été confronté à la difficulté de les classer en fonction de leurs objectifs déclarés et des domaines réellement investis qui souvent tendent vers la polyvalence, hormis quelques associations dont les objectifs sont clairement déterminés.

Au-delà de cette difficulté, nous pouvons relever les remarques suivantes à la lecture de ce tableau :

Tableau n°1 : Répartition des associations selon leur nature

Nature des associations	Culturelles	Sociales	sportives	Comité quartier	santé	religieuse	femme	Environnement	total
Nombre	40	8	12	8	3	2	1	1	95
%	42,10	29,4	12,6	8,4	3,15	2,10	1,05	1,05	100

⁴ - L'Algérie n'a pas échappé aux bouleversements et réformes économiques et politiques ayant affecté l'ensemble des pays socialistes vers la fin de la décennie 1980.

⁵ - Les premières formes d'organisation suscitées et encouragées par l'Etat sont la création des comités de quartier suite aux cessions des biens de l'Etat, où les cités et quartiers ont été abandonnés par l'Etat et confrontés aux multiples problèmes d'eau, d'hygiène etc...

⁶ - Dahak avance déjà la concentration de 187 associations religieuses à Alger en 1980 et le nombre important d'associations en Kabylie qui mobilisent beaucoup de monde.

- la prédominance des associations culturelles qui représentent à elles seules 42,10% de l'ensemble, avec une présence très prononcée de celles qui ont investi la culture générale, le tourisme, les activités théâtrales et scientifiques. Elles sont animées pour une large part, par des étudiants⁷.

- les associations à vocation sociale viennent en seconde position avec presque 30%. Elles sont surtout orientées vers des catégories marginalisées notamment des handicapés, non voyants et sourds-muets.

Comme il a été souligné plus haut, une tendance à cumuler plusieurs fonctions et toucher plusieurs secteurs à la fois, caractérisent les associations. Ceci les plonge dans un cercle vicieux sans discernement entre les objectifs qui relèvent de l'urgent et du secondaire

Enfin, une répartition géographique des associations fait apparaître que les associations culturelles, sociales et de santé se concentrent dans le centre-ville en général. En revanche, les comités de quartier et les associations sportives sont éparpillés dans les quartiers périphériques et la banlieue d'Oran.

B. Date de création des associations :

Tableau n°2 : Répartition des associations selon leur date de création

Année de création	Nombre d'associations	%
Avant 1987	13	13,68 %
1987-1990	23	24 ,21 %
1991-1998	59	62,10 %
Total	95	100 %

Les anciennes associations agréées avant la loi du 21 juillet 1987 et soumises à l'agrément ne dépassent pas 13 soit 13,68 % de l'ensemble de notre échantillon. On comprend aisément les raisons qui ont poussé l'Etat à les tolérer quand on remarque leur nature et leurs objectifs. En effet, les associations sportives, musicales, des handicapés etc. se cantonnent dans leur neutralité et l'Etat leur assigne «de façon conjoncturelle», la fonction de prestige étatique, à l'occasion des rencontres nationales et internationales.

D'autre part, la majorité des associations désireuses de se prendre en

⁷ - Les associations culturelles en 1980, dans la Wilaya d'Oran représentaient 10 % seulement de l'ensemble des associations à l'époque, ce qui dénote la marginalisation de ce secteur. In Dahak B, *Algérie Actualité*, n° 1230 du 11/17 mai 1989.

charge, en dehors de l'Etat, sont de création récente. Celles nées après 1990 atteignent 62,10% de l'ensemble comme le montre notre tableau n°2.

La comparaison entre les deux périodes, radicalement différentes, témoigne clairement des facilités avec lesquelles les groupes sociaux peuvent créer des associations même si cela relève surtout de l'envie de s'émanciper, de s'organiser en dehors des institutions étatiques. Pourtant, ce sentiment, fortement présent, est en contradiction avec l'esprit d'assistantat très enraciné chez la majorité des sociétaires.

C. Difficultés devant la création des associations

Tableau n°3 : Répartition des associations selon les difficultés rencontrées durant leur création

Motifs des difficultés	Fréquence	%
Pas de difficulté	40	42,10
Beaucoup de difficultés	55	57,90
Bureaucratie et manque de moyen	29	30,52
Bureaucratie de l'administration	4	4,21
Bureaucratie et mésentente	2	2,10
Textes juridiques compliqués	2	2,10
Mésentente entre nous/ manque de moyen	4	4,21
Manque de moyen	14	14,73
Total	95	100

Si les 40 associations, soit 42,10 %, estiment n'avoir connu aucune difficulté lors de leur création, en revanche presque 60% ont avancé deux ordres de difficultés: le premier est lié au manque de moyens et le second, à un degré moindre, aux problèmes bureaucratiques.

En effet, après l'euphorie et l'enthousiasme qui présidaient à chaque début de création d'association, (en témoigne le peu d'associations qui se plaignent de mésentes entre les membres du bureau), les responsables n'arrivent pas à atteindre un fonctionnement régulier et continu. L'ambition démesurée, la confusion sur les objectifs et les moyens de les réaliser, sont à notre sens, les véritables problèmes auxquels sont confrontés la plupart des associations⁸ ; un président résume parfaitement

⁸ - Un journaliste d'El-Watan décrit la situation des associations par cette image métaphorique : L'histoire des mouvements associatifs ressemble étrangement à celle des amoureux malchanceux. D'abord c'est l'enthousiasme, la joie le dévouement puis, c'est la

les préoccupations de la majorité des dirigeants des associations : «il faut que le mouvement associatif soit offensif et imaginatif afin de dépasser cette situation anarchique. A mon avis tout est à construire».

D. Evolution des effectifs des associations (début et actuel)

Tableau n°4 :

Effectif au début				Effectif actuel		
Tranche d'effectif	Nombre adhérents	Nombre associations		Nombre adhérents	Nombre associations	%
(-10) adhérents	26	5	5,26%	9	2	2,10 %
10/30	691	33	34,73	206	12	12,63
31/50	729	18	18,94	593	14	14,73
51/100	1122	14	14,73	899	12	12,63
101/150	1000	8	8,42	1904	15	15,78
151/200	600	4	4,21	2054	9	9,47
201/300	1690	6	6,31	2455	9	9,47
301/500	1505	4	4,21	2385	6	6,31
+ 500	13800	3	3,15	27824	16	16,84
Total	21093	95	100	38331	95	100

Dans ce tableau, la remarque qui mérite une attention particulière est celle de la prédominance des associations de petite dimension: 33 associations (soit 34,74%) ont un effectif entre 10 et 30 adhérents et 18 (soit 19%) entre 31 et 50 adhérents donc, environ la moitié de notre échantillon. Mais, par la suite, lorsqu'on observe les effectifs actuels, cette tendance s'inverse radicalement. Ce sont les associations de grande dimension qui sont prépondérantes: 16 (soit 17% environ) dépassent 500 adhérents. La plupart d'entre elles se concentrent dans les associations sociales (caritatives) et de santé. Autrement dit, ou bien ces associations sont plus dynamiques que les autres et sont aidées et soutenues soit c'est l'ampleur de la détérioration des conditions de vie de la population qui forcent cette dernière à s'y réfugier.

Même si on a ressenti une tendance à exagérer, à gonfler les effectifs de la part de quelques dirigeants d'associations, on ne peut nier une sensible augmentation des adhésions et leur sein⁹. La différence nette du nombre d'adhérents entre le début et actuellement est de l'ordre de 17.238 personnes, ce qui n'est pas négligeable.

querelle, la mésentente et la séparation.- El-Watan 5 mai 1997.- p.15.

⁹ - Il ne faut pas voir un rapport positif entre le degré de dimension des associations et le degré de mobilisation. D'autre part, le nombre des adhérents n'est pas un indice pertinent qui refléterait le poids ou l'importance de l'association. Une ou deux notabilités dans la ville, peuvent conférer beaucoup de poids et d'influence à une association (l'association des condamnés à mort) à Oran par exemple.

Les explications avancées par les responsables

D'abord, les associations qui ont connu une baisse de leur effectif sont insignifiantes : 11 associations soit 11,57%. Les raisons qui reviennent souvent sont l'absentéisme répété, le manque de motivation et l'instabilité de l'encadrement. En revanche, l'explication donnée à l'augmentation des adhérents, soit 84 associations, sont le sérieux dans le travail et le dynamisme qui y règnent (30% de réponses) et le travail d'information (10%). Ces appréciations semblent peu convaincantes car l'évaluation qu'ils font ultérieurement sur la situation du fait associatif les contredisent.

E. Age et niveau scolaire des adhérents

Globalement, le fait associatif à Oran est un fait de jeunesse. Les deux générations (celle de -20 ans et celle de 20-30 ans) représentent environ 70% de notre échantillon. En revanche, la génération relativement vieille (40 ans et +) ne dépasse pas 10% des effectifs dont une bonne proportion composée de retraités. Le niveau scolaire est difficilement cernable parce que les dirigeants ont tous tendance à l'exagérer. Toutefois, on peut fournir quelques indications approximatives à ce sujet. Il semble, selon les déclarations des responsables d'associations, que le niveau scolaire des adhérents est relativement appréciable de manière générale puisque presque 25% des sociétaires possèdent un niveau universitaire et 18% un niveau secondaire. Par ailleurs les niveaux primaires et les analphabètes représentent respectivement 17% et 16% des effectifs.

Cependant, et en dépit des excès ressentis, nous pouvons dire que les dirigeants mobilisent une population assez jeune et relativement instruite dont les motivations et les raisons qui les animent à faire partie des associations sont diverses et variées.

F. Motivations et raisons d'être dans une association

Tableau n° 5 : Raisons d'attrait des adhérents envers leur association selon les encadreurs

Motifs avancés	Nombre de responsable	%
Etre utile et mieux s'intégrer	33	34,7 %
Etre utile et bonne ambiance	22	23,15
S'intégrer/bonne ambiance	22	23,15
Passe temps	6	6,31
Passe temps et bonne ambiance	5	5,26
S'épanouir	7	7,36
Total	95	100

Les associations sont considérées comme des espaces et lieux privilégiés de socialisation, où l'adhésion prend des significations multiples selon les intérêts et les objectifs de chacun. Mais le travail associatif peut aussi être un moyen de construction des identités¹⁰, et de prise de conscience permettant de se situer dans le monde et d'acquérir une reconnaissance sociale. Le système et l'échelle des valeurs produits par les institutions de socialisation en Algérie semblent très dérégés et confus. Les instances de socialisation ont été dans l'incapacité de façonner clairement des identités, des repères, des valeurs modernes et universelles telles que la passion dans le travail, le dévouement et l'idéologie de l'effort. L'idéologie populiste n'a fait que renforcer l'ancrage des valeurs négatives- notamment la passivité - et annihiler l'émergence de l'individuation au sein de la société¹¹. Notre enquête fait ressortir des motivations et des attitudes qui oscillent entre le désir (non encore réalisé) d'aller de l'individualisme vers l'altruisme. En effet, trois raisons essentielles apparaissent dans le tableau : d'abord le sentiment d'être utile et le désir d'être mieux intégré dans un cadre organisé, à travers la construction des liens sociaux afin de donner sens à leur vie. Cette raison représente presque 35% des motivations. La dimension utilitariste, combinée avec une bonne ambiance, est aussi avancée comme motif qui anime une proportion importante d'adhérents, selon les responsables. Donc se sentir utile surtout à soi-même dans une ambiance plaisante, le besoin de s'intégrer socialement et professionnellement sont les raisons de près de 80% des adhérents. En revanche, le sentiment de s'épanouir (indice d'acquisition de savoir faire) semble une motivation peu répandue puisqu'il ne représente que 7,36% de l'ensemble des motivations.

G. Programmes d'activité des associations

A travers l'analyse des programmes d'activités des associations, on peut apprécier, approximativement, le degré de dynamisme et la vitalité des associations. La plupart des associations soit 90 d'entre elles déclarent avoir un programme d'activité annuel, (94,73% de l'ensemble), même si

¹⁰ - SAINSAULIEU, R.- Avant propos, in des jeunes et des associations.- Paris, L'Harmattan.- p 8.

¹¹ - TAP, Pierre définit l'individuation comme un processus par lequel un individu devient suffisamment autonome, peut gérer une identité et être reconnu dans cette identité. L'individuation n'est pas contradictoire avec la solidarité, la participation et la capacité à s'organiser collectivement. Elle introduit le fait que la personne est un acteur de son propre développement en même temps que des transformations collectives. L'individuation à ne pas confondre avec l'individualisme, in « Les jeunes dans la dynamique associative ».- Op.cité.- p.232.

les taux de réalisation semblent exagérés. En effet, .39% disent avoir réalisé plus de 75% de leurs programmes d'action l'année dernière, 24% prétendent avoir atteint un taux variant entre 50 et 75% du programme d'activité. Ce qui, en apparence, reflète un certain activisme. Mais les motifs et les raisons avancés qui empêchent la bonne réalisation des programmes font apparaître le gonflement exagéré des taux de réalisation des programmes et les difficultés réelles du travail collectif associatif auxquels sont confrontés les responsables. C'est ce que montre le tableau suivant:

Tableau n°6 : Raisons de non réalisation des programmes d'activité des associations

Motifs de non réalisation du programme	Nombre association	%
Démotivation+désaccord entre nous	30	31,5 %
Manque de moyen, bureaucratie	29	30,5
Désorganisation / démotivation	20	21
Pas de problème	3	3,15
Indiscipline	2	2,10
Insécurité	1	1,05
Ne sais pas	2	2,10
Ne répond pas	2	2,10
Sans réponse	6	6,31
Total	95	100

Cette question dévoile clairement le climat social ambiant qui règne au sein des associations et la qualité des rapports sociaux dominants. Ainsi, la mésentente, la désorganisation et la démotivation sont les attitudes et comportements qui impriment la vie associative. Elles seules représentent 52% des raisons ayant empêché la réalisation du programme d'activité. Les difficultés liées au manque de moyens et à la bureaucratie semblent être aussi des raisons non négligeables. L'improvisation et l'inexpérience dans l'organisation et la gestion des associations condamnent une partie importante à l'inertie et à la mort lente¹². L'analyse des subventions des associations va nous confirmer cette hypothèse.

H. Les subventions des associations

« On définit une subvention comme une aide financière consentie par des personnes publiques à une association poursuivant une mission

¹² - DUTHELL, PH.- Créer, gérer son association.- Paris. Launy/échos, 1997.- 3^{ème} éd. P.119.

d'intérêt général ». ¹³. . Son octroi soumet l'association aux contrôles des comptes du Trésor Public, de la Cour des Comptes et de l'inspection générale des Finances ¹⁴. La tendance actuelle en Algérie est à la contractualisation des rapports pouvoirs publics/associations; elle est subordonnée à un accord programme ¹⁵. Les subventions des associations ont fait l'objet de multiples tensions, conflits et pressions en tous genres, notamment de la part des pouvoirs publics. Elles peuvent traduire deux choses, selon nous. Premièrement, l'Etat (pouvoirs publics), par le biais des subventions, petit contrôler, dominer où moduler sa présence a sa guise et transformer les associations en un instrument de diffusion et d'exécution de sa stratégie et ses objectifs. Deuxièmement, les subventions sont un bon indicateur du degré de liberté et d'autonomie des associations et par extension de l'état de la démocratie dans une société. Notre enquête nous indique qu'une bonne majorité des associations (85 soit 89,5% de l'ensemble) a reçu des aides financières et la part des subventions d'origine étatique représente 80% de l'ensemble des aides reçues par les associations.

Ceci démontre clairement le degré de dépendance de ces dernières vis-à-vis des pouvoirs publics et le peu de liberté qui leur reste. Cette situation est clairement reconnue et admise par la majorité des dirigeants. C'est ce qu'avoue un président d'association: « On ne peut rien faire sans l'aide de l'Etat c'est notre bras droit ».

¹³ - Idem.- p. 119.

¹⁴ - L'article 18 de la loi n°90.31, du 4.12.90 dispose que : « les associations sont tenues de fournir régulièrement à l'autorité publique concerné, les renseignements relatifs à leurs effectifs, aux origines de leurs fonds et à leur situation financière suivant des modalités fixées par voie réglementaire ».- in Ministère Délégué auprès du Gouvernement chargé de la solidarité et de la famille, Alger, 1997.- p.41.

¹⁵ - idem.- p.49.

Tableau n° 7 : Origine des subventions

Origine des subventions	Nombre d'associations	%	Nombre de subventions
Wilaya	26	30,58 %	1 fois 26
Wilaya / A.P.C.	13	15,29	2 x 13 = 26
A.P.C.	12	14,11	1 x 12 = 12
Wilaya / A.P.C./ Privé	4	4,70	3 x 4 = 12
Organisme public	6	7 %	1 x 6 = 6
Wilaya / Privé	6	7	2 x 6 = 12
Wilaya / particulier	3	3,52	2 x 3 = 6
Privé / Particulier	3	3,52	2 x 3 = 6
Wilaya / Privé / Particulier	2	2,35	2 x 2 = 4
Wilaya / Organisme public	2	2,35	2x 2 = 4
Particulier	3	3,52	1 x 3 = 3
Organisme public / privé/Particulier	2	2,35	3 x 2 = 6
A.P.C. / Particulier	3	3,52	2 x 3 = 6
Aucune subvention	10	10,52	0
Total	95	100 %	131 subventions

Au delà de l'importance des subventions des pouvoirs publics (comme le montre le tableau), sa destination n'est ni neutre, ni objective. L'Etat cible surtout deux secteurs importants, à savoir les secteurs culturel et social comme souligné plus haut. Les parts respectives de ces deux secteurs sont de 25 % pour le premier et de 28% pour le deuxième, de l'ensemble des subventions Etatique. Curieusement, le secteur sanitaire est délaissé par les pouvoirs publiques puisque sa part ne dépasse pas 5%. Les modalités de répartition et les critères d'obtention des subventions sont souvent très discutables. Ils obéissent surtout à des logiques partisans et politiques. Ils font l'objet de plusieurs conflits ouverts qui plongent les associations dans des luttes de clans et des manipulations politiques. Ce qui ne fait que les fragiliser un peu plus et les décrédibiliser encore plus vis-à-vis de la société civile.

Les constats des ateliers des travaux de la rencontre nationale pour la promotion associative sont édifiants à ce sujet. Ils brossent un tableau peu reluisant de la situation des associations

Ainsi il est relevé:

- l'absence de normes et critères dans la répartition des subventions¹⁶
- l'absence des compétences dans le domaine de gestion des finances,

¹⁶ - Devant le mécontentement de beaucoup d'associations, L'Etat veut atténuer cette contestation par une disposition interministérielle n°2 du 17 décembre 1997, relative aux modalités de soutien financier du fonds de Wilaya destiné surtout aux associations sportives et de la jeunesse.

- le manque d'initiative en vue de trouver des sources de financement hors pouvoirs publics¹⁷.

Les associations comptent uniquement sur l'aide de l'Etat.

Sentant les dérives, qu'il ne maîtrise plus, dans les destinations de ses subventions, l'Etat a voulu faire de cette rencontre, entre autres, une prise en main du problème des subventions qui commence à se retourner contre lui:

« Fini le temps de l'assistanat des pouvoirs publics » s'exclame Mme Mechernéne¹⁸... «on veut d'un mouvement associatif un instrument de diffusion des idées de progrès pour faire barrer la route aux idées rétrogrades».

Par ailleurs, la fédération des associations d'Oran, sportives et culturelles veut mobiliser son monde pour barrer la route à un projet de loi visant à transférer le fonds de Wilaya vers les A.P.C. L'objectif inavoué derrière cette tentative à notre sens, consiste à changer les modalités de répartition des subventions par les courants politiques étatiques. Les initiateurs de cette pétition veulent s'en démarquer: « Nous voulons préserver notre caractère apolitique et non partisan ainsi que la neutralité de l'administration reconnue par la Constitution disent- ils:»¹⁹

Les solutions de cet épineux problème existent selon nous, à condition qu'une réelle volonté politique existe. L'Etat peut, par exemple, publier dans le Journal Officiel la liste de toutes les associations ayant bénéficié de subventions²⁰ et les sommes allouées.

I. Les réseaux associatifs

La connaissance de la structure des réseaux inter-associatifs et de ses particularités peuvent nous aider à mieux apprécier la qualité du fait associatif : deux principales remarques se dégagent à ce sujet.

Les réseaux associatifs sont de faible intensité et très peu développés et diversifiés : 15 % de notre échantillon prétendent n'avoir aucun rapport avec les autres associations.

D'autre part, les réseaux créés par les associations sont sectoriels, limités géographiquement, discontinus et conjoncturels: 81 associations, soit presque 85 % sont dans ce cas. Les rapports se limitent à des aides en

¹⁷ - Rencontre nationale autour de la promotion des associations de jeunes.- Alger, 5/7 Juillet 1997.- p.p. 117-118.

¹⁸ - Le Matin n° 1578 du 10 avril 1997.- p.6.

¹⁹ - La Tribune du 8 décembre 1998.

²⁰ - La loi du 21 décembre 1961 en France par exemple fait obligation à l'Etat de publier tous les deux ans au Journal Officiel la liste des subventions in J.M. Lagrange : Recherches associations/pouvoirs publics, Paris, 1970.- p.226.

médicaments pour les associations de santé et à l'organisation de quelques tournois sportifs. Deux associations seulement ont des contacts avec l'étranger et deux autres avec des wilayates hors d'Oran.

Lors d'une rencontre sur le monde associatif organisée par la Wilaya d'Oran en Juin 1998, le petit sondage que nous avons réalisé, nous a montré les mêmes tendances. En effet, sur les 67 associations que nous avons recensées, 42 ont tissé de faibles rapports sectoriels et 9 avec d'autres secteurs associatifs; 16 d'entre elles n'ont aucun rapport ni contact avec leur environnement associatif et 3 seulement ont réussi à développer des réseaux avec l'étranger.

Ce qui démontre encore une fois le peu d'ambition et d'activisme des associations de la Wilaya d'Oran.

II- Composante sociale de l'encadrement des associations à Oran

Le mouvement associatif draine et mobilise autour de lui, de façon générale, une grande diversité de groupes socioprofessionnels. En Algérie, l'émergence et l'élargissement rapide des couches moyennes durant les deux décennies 1970 et 1980 ont été déterminées par deux facteurs principaux: la réforme de l'enseignement supérieur en 1971 et le besoin important du nouveau système productif en différentes qualifications et de postes d'encadrement rares sur le marché national du travail,

Ces deux facteurs ont produit une mobilité intensive et extensive de la population active. Ceci a permis un élargissement des couches moyennes ayant bénéficié d'une mobilité sociale ascendante irrationnelle en un temps très court. Elles subissent une mobilité régressive notamment depuis les réformes d'ajustement structurel entamées dès 1990/91.

Bloquée dans leurs carrières professionnelles, subissant les aléas de la quotidienneté de plus en plus difficile, une partie importante de ces couches moyennes tente par de multiples canaux, dont l'espace associatif, de se repositionner statutairement et de se détacher des couches populaires afin d'éviter leur condition de vie. Le monde associatif va devenir pour eux un possible créneau et un moyen de promotion et d'insertion professionnelle, sociale et politique. L'associationnisme ne se limite pas uniquement à des prestations de services (comme le souligne J. POLARID), mais souvent « il constitue des cadres de structuration de groupes sociaux et des instances de promotion et de défense de leurs

intérêts spécifiques »²¹.

La répartition des dirigeants des associations d'Oran selon leur profession et catégories socioprofessionnelles, montre bien que se sont surtout les cadres moyens et les couches sociales intermédiaires qui encadrent et animent les associations²².

A. les statuts socioprofessionnels des encadreurs

Tableau n° 8 : Répartition des membres du bureau des associations selon leur profession et C.S.P.

Catégorie socioprofessionnelle	Président	Vice-président	Secrétaire général	Trésorier	Total	%
- Cadre supérieur (Public)	4	1	2	1	8	10 %
- Profession libérale	3	3	1	3	10	
- Médecin (public)	5	5	2	3	15	
- Enseignant universitaire	1	1	2	1	5	
sous-total	13	10	7	8	38	
- Chef section / service	3	4	8	6	21	25,5 %
- Comptable	3	1	2	8	14	
- fonctionnaire (moyen)	5	3	3	2	13	
- Directeur d'école	1	-	1	3	5	
- technicien supérieur	5	7	2	5	19	
- artiste	2	-	-	-	2	
- Professeur de lycée / PEM	9	6	8	-	23	
Sous-total	28	21	24	24	97	
- Ouvrier	5	2	1	4	12	15 %
- infirmier (e)	-	4	1	-	5	
- employé d'administration	4	9	10	4	27	
- instituteur	3	2	1	2	8	
- Agent technique	1	3	-	1	5	
- Sous-total	13	20	13	11	57	
- commerçant	12	5	3	8	28	8,43 %
- artisan	2	1	1	-	4	
- étudiant	15	17	21	19	72	18,941 00%
- autres professions	8	5	11	9	33	1,57
- sans réponse	3	3	-	-	6	11,84
	1	13	15	16	45	
TOTAL	95	95	95	95	380	%

Plusieurs remarques intéressantes peuvent étre dégagées à la lecture de ce tableau. Notons tout d'abord la forte présence des cadres moyens

²¹ - POLARD. J.- Rapports sociaux. Stratégie politique et vie associative, Revue sociologue du travail 3/81, Paris, Seuil.- p.313.

²² - L'élargissement des couches moyennes a multiplié le nombre de familles nucléaires. La réduction des solidarités familiales poussent ces groupes à chercher des formes de socialisation au sein des associations, beaucoup plus que les couches populaires qui préservent relativement encore ce type de solidarité.

dans l'encadrement et la gestion des associations avec 97 personnes soit 25.5% de l'ensemble des membres du bureau. Ce sont surtout des chefs de section dans les entreprises publiques, les enseignants du moyen et secondaire et les fonctionnaires moyens qui sont les professions prédominantes au niveau des cadres moyens. Après les couches moyennes, la catégorie des étudiants avec 72 personnes (soit presque 19% de l'encadrement) prend en main les associations. Après une longue absence sur scène de la cité, suite à la dissolution de l'UNEA en 1971, une résurgence d'une multitude d'associations estudiantines a fait surface mais la plupart d'entre elles sont minées par les courants politiques. Les couches populaires composées essentiellement d'employés et d'ouvriers prennent la troisième position dans l'encadrement des associations avec 15% de l'ensemble de notre échantillon. Ce n'est qu'après les couches populaires, qu'on retrouve l'élite²³ dans la direction des associations 10% seulement. Elle est composée surtout de médecins de secteur public, de professions libérales et d'universitaires. Ce qui dénote la place et le rôle de notre élite dans l'animation, la formation et l'encadrement de ces espaces de socialisation. Contrairement au Maroc et en Egypte par exemple, où l'élite et les classes moyennes occupent des places stratégiques dans le fonctionnement des associations et l'encadrement des O.N.G.²⁴ La catégorie des commerçants (28 soit 7,36%) et les chômeurs (33 soit 8,68%) se retrouvent à la tête de beaucoup d'associations.

Une certaine division sociale du travail est perceptible dans certains secteurs associatifs. On retrouve par exemple des catégories socioprofessionnelles telles que les étudiants, enseignants, cadres supérieurs qui activent et gèrent des associations culturelles, les associations sociales sont prises en charge par les chômeurs, employés d'administration et enseignants, les associations de santé, par les médecins et techniciens supérieurs de santé, le théâtre par les ouvriers, les étudiants et les chômeurs, le sport par les fonctionnaires, les commerçants et ouvriers et enfin, les associations caritatives et celles des handicapés par des chômeurs, des commerçants et des étudiants.

Par ailleurs, le secteur étatique est le pourvoyeur le plus important de l'encadrement des associations puisqu'il représente à lui seul 70% des membres du bureau, avec en majorité deux secteurs d'activité

²³ - Une tentative de domestication de l'élite par le pouvoir a été entamée par son intégration dans les unions professionnelles avant 1987. Par la suite, beaucoup d'intellectuels et cadres ont été limogés par l'application du célèbre article 120 du règlement du parti du F.L.N.

²⁴ -DENEUX, G. et GATEAU, L.- Essai sur les associations au Maroc, in Monde Arabe Maghreb/ Machrek, n° 150 ? OCT.- D2C 1995.- p.22 et p.39.

économique : celui de l'éducation avec 20%, suivi du secteur des services avec 20.5%. L'absence du secteur agricole et la profession d'agriculteurs dénote que le fait associatif est un fait essentiellement urbain.

B. Age et sexe de l'encadrement

Le phénomène associatif est un fait de jeunesse. Il n'est pas étonnant qu'on le retrouve présent dans le monde associatif. La structure de l'encadrement par âge nous renseigne sur la forte présence de la génération des 21/30 ans composée pour l'essentiel par les étudiants et les chômeurs. Elle représente 35% le l'encadrement. En revanche, la génération des moins de 20 ans est totalement absente des responsables d'associations. Par ailleurs, la gent féminine est très peu présente dans la gestion des affaires des associations. Elles sont uniquement 12 femmes membres du bureau et une seule présidente d'association, les autres s'occupent essentiellement du secrétariat. Elles activent en général dans deux types d'associations celle de santé et du social. Elles sont pour la plupart techniciennes de santé, assistantes sociales et enseignantes.

C. Niveau scolaire des membres du bureau:

La structure des niveaux académiques des responsables des associations, nous donne une idée sur une autre qualité des membres du bureau et sur les possibilités ou non de création, d'imagination et d'animation actuelle et future des espaces associatifs. Cette structure, comme le montre notre tableau se présente sous forme de pyramide renversée.

Tableau n° 9 : Répartition de l'encadrement selon leur niveau académique

Fonction Niveau	Président	Vice président	Secrétaire général	Trésorier	Total	%
Supérieur	43	38	39	33	153	40.21
Secondaire	21	20	19	19	78	20.5
Moyen	23	17	16	16	72	18.9
Primaire	7	5	5	5	22	5.78
Sait lire et écrire	0	3	0	1	4	1.05
Sans réponse	1	12	16	21	50	13.15
Total	95	95	95	95	380	100%

En effet, la proportion des cadres de niveau supérieur (universitaire) est très significative. Elle est de l'ordre de 153 membres (40.2% de l'ensemble). Ce qui donne un atout non négligeable pour mieux gérer et insuffler un nouvel essor au « mouvement associatif » ainsi que pour les

perspectives de son développement dans futur.

D'autre part, le niveau académique ne reflète pas nécessairement une compétence et un savoir faire dans le management des associations. Ce n'est qu'un élément facilitateur de son efficacité seulement, surtout lorsqu'on a remarqué une tendance d'une partie de l'encadrement à gonfler leur niveau académique. La répartition des encadreurs en fonction de la nature des associations montre que celles qui ont en charge la santé et les activités culturelles, sont bien encadrées, contrairement aux associations sportives et sociales (handicapés) qui connaissent un sous-encadrement. Par ailleurs, l'encadrement des associations de quartier reste ambivalent parce qu'en perpétuelle restructuration sociale. On observe actuellement un sous-encadrement très instable dans les banlieues et périphéries de la ville d'Oran. Ce problème a fait réagir à maintes reprises les autorités locales sur l'incompétence des dirigeants des associations.²⁵ Les animateurs de la rencontre nationale de la promotion des associations de jeunes ont même proposé et exigé des critères précis et un niveau élevé suivi de cycles de formation et de stage pour les présidents d'associations²⁶

D. Rotation à la présidence des associations d'Oran

La rotation des présidents ainsi que les modalités d'alternance à la direction des associations reflète l'état du climat social ambiant et la vie associative en général. Le jeune âge des associations (créées pour la plupart entre 1996 et 1998) fait qu'elles ont en principe conservé le premier et actuel président. Elles représentent la moitié environ des associations analysées. En revanche, 47 associations ont renouvelé leur président: 22 associations ont procédé à un seul changement, 13 avec deux changements et 8 associations ont procédé à 3 et 4 changements de présidents²⁷. Mis à part les départs volontaires (réglementaires) comme par exemple la fin d'un mandat, ou un décès ou une démission (42 changements), les départs forcés c'est à dire liés à des problèmes internes, de mésentente, de conflits ou d'abandon de poste, reviennent 41 fois au

²⁵ - Lors de la rencontre nationale, un journaliste fait remarquer que la méconnaissance de la moindre technique de gestion par un nombre important de responsable d'association dans les travaux de ce forum. Le Matin n° 1578 du 10 avril 1997.

²⁶ - Le Président de l'A.P.W. de Tiaret dresse un constat d'échec consommé du mouvement associatif (786 au total) dirigé majoritairement par des analphabètes selon lui. In Quotidien d'Oran du 30 novembre 1998.

²⁷ - Le statut type des associations, réglemente la durée de chaque mandat fixé à une durée de 3 ans en général.

total²⁸. Le lieu de concentration et de forte fréquence des conflits et mésententes se localisent dans les associations sportives, sociale / santé. Les raisons essentielles à notre sens sont liées aux subventions et aux surcharges de travail du noyau dur de l'encadrement pour les deuxièmes. Tout porte à croire, que les associations sont traversées par deux situations ou deux tendances. La première concerne la moitié des associations récentes et qui connaissent une certaine stabilité de leurs responsables. La deuxième moitié fait apparaître une détérioration des rapports sociaux entre le président et le reste de l'encadrement. Ceci est perceptible notamment dans certaines associations et les motifs sont d'ordre matériel et statutaire. Vivant une phase de construction, elles connaissent toutes de manière inégale de mauvaises conditions de travail, le sentiment d'insatisfaction par rapport aux efforts fournis par les dirigeants, la faiblesse de tradition du travail collectif, l'inexpérience au niveau du management, le manque de culture associative: 50% de notre échantillon activent pour la première fois dans le mouvement associatif, 19 seulement ont milité dans d'autres associations du même secteur, 2 viennent du syndicalisme et 5 présidents proviennent des associations nationales. Tels sont les traits qui caractérisent la physionomie de l'encadrement des associations. Enfin, le fonctionnement des associations qui souvent repose sur l'absence de tradition de l'écrit, (on a constaté peu d'archivage et de classement de documents et P.V.), prive les associations de leur mémoire. Elles disparaissent souvent avec le départ des dirigeants.

E. Rapports des dirigeants des associations au politique:

Le monde associatif en Algérie fait l'objet de multiples convoitises des forces politiques en présence, transformé durant les moments opportuns (élections) en un support et soutien décisifs dans le jeu politique, ce qui nuit à notre sens, au développement harmonieux de la société civile²⁹. Même si l'espace associatif est protégé par la loi qui légalement lui assigne la neutralité, les pouvoirs publics sont les premiers à la violer tout en sommant les autres de la respecter³⁰ : L'article 11 est très clair à ce sujet:

²⁸ - Voir en annexe le tableau n°10.

²⁹ - Le parti socialiste Français déclare : « Lorsqu'un parti noyauté une association, il instaure la confusion des plans et dénature les deux secteurs associatifs et politiques » cité par J. Polard.- Op.cité.- p.322.

³⁰ - Dans son discours inaugural de la rencontre sur la promotion des associations, le Président du Haut Conseil de la jeunesse reconnaît l'utilisation des associations à des fins politiques et demande aux sociétaires de s'en éloigner.- Op.cité.- p.p.120-124.

« Les associations sont distinctes par leur objet, leur dénomination et leur fonctionnement de toute association à caractère politique et ne peuvent entretenir avec elles aucune relation qu'elle soit organique ou structurelle, ne recevoir de subvention, dons, legs, sous quel que forme que ce soit de leur part, ni participer à leur financement »³¹

Notre enquête fait apparaître l'opacité et la gêne qui entoure cette question sensible, de le part de plusieurs acteurs sociaux.

Tableau n° 10 : Appartenance des dirigeants des associations à un parti politique

	Nombre Président	%
Aucun lien avec un parti politique	56	58.04
Ne répond pas	20	21
Appartient à un parti politique	19	20
F.L.N	8	8.42
R.N.D.	6	6.31
M.S.P	2	2.10
NAHDA	1	1.05
P.R.A.	1	1.05
P.U.B	1	1.05
TOTAL	95	100 %

En effet, presque 60% de l'ensemble des présidents déclarent n'avoir aucun rapport avec les partis politiques. En revanche 20 % reconnaissent clairement appartenir à un parti politique et 21% hésitent ou ne veulent pas l'avouer. Un travail plus approfondi sur cette question importante peut révéler le degré d'autonomie ou non de la société civile et la place et les perspectives de son mode de développement ultérieur. Les associations peuvent être le lieu privilégié d'une carrière politique pour beaucoup de responsables d'associations et une pépinière de militants. En Algérie, l'Etat a souvent puisé dans le monde associatif pour promouvoir quelques éléments à des responsabilités politiques, comme récompense pour leur soutien inconditionnel. L'exemple de plusieurs personnalités politiques qui ont activé dans les ex-organisations de masse le montre bien. Une autre stratégie d'étatisation du mouvement associatif consiste soit à encadrer les associations par des notabilités connues et influentes (le cas du Maroc et de l'Egypte est édifiant notamment pour le drainage des fonds)³², soit à soutenir financièrement les associations pour services

³¹ - Loi du 4 décembre 1990 relative aux conditions de création des associations, article 11 chapitre 2, J.O n° 1438.

³² - Ghazali, A.- Contribution à l'analyse de phénomène associatif au Maroc. Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXVIII, 1989, ed. CNRS.- p. 254.- Lire aussi S. Ben Nafissa : Association égyptiennes Maghreb Machrek, n°150.

rendus à l'Etat. En effet, les 116 associations qui ont bénéficié de subvention de la part de l'A.P.W. sur les 500 qui ont formulé dernièrement une demande, gravitent autour des formations politiques au pouvoir (R.N.D, F.L.N, M.S.P). Ce fait a provoqué un tollé au sein de la société civile Oranaise³³. Autre exemple d'utilisation des associations dans le jeu politique est celui qui, de la part de plusieurs responsables d'associations et ce, tout récemment, consiste à faire publiquement des déclarations de soutien à tel candidat à l'élection présidentielle, ou encore, à faire des associations un instrument de mobilisation ou de propagande pour tel parti politique.

III- Perception et représentation du mouvement associatif actuel par les dirigeants des associations d'Oran.

A. Perception du bénévolat

Le bénévolat était une forme d'activité traditionnelle de solidarité et de sociabilité très répandue dans le passé en Algérie. La forme la plus connue est celle de la Touisa³⁴. Suscité et institutionnalisé après l'Indépendance (cf. toutes les campagnes de volontariat initiées par le parti du FLN et qui était un principe fondamental de l'idéologie officielle), le bénévolat commence, à partir de 1980, à s'estomper progressivement, pour réapparaître timidement dans des secteurs tels que le caritatif et le sanitaire après 1990 à l'initiative, de quelques associations. Si le bénévolat est considéré « comme une qualité, vertu et un statut social mais, aussi une forme d'activité humaine, il est aussi produit par des circonstances sociales, politiques économiques particulières »³⁵. En fait, c'est ce que révèle notre enquête car l'idée que se font les responsables du bénévolat est en phase de reconstruction et de revalorisation et c'est aussi pour nous un autre indice et un signe de la perception du travail associatif chez les animateurs.

³³ - El-Watan du lundi 17 mai 1999.

³⁴ - GHOZALI.- A.- Op.cité.- p.243.

³⁵ - DUTHELL.-P.H.- p.101.

Tableau n°11 : Point de vue des présidents des associations sur le bénévolat

Raisons des responsables qui croient au bénévolat	70	73.68%	Raisons de ceux qui n'y croient pas	25	26.31%
Créer des traditions, et valeurs humaines	11	15.71	C'est révolu avec le socialisme	5	22.72
Bénéfique pour l'association, réaliser les objectifs	10	14.28	Le volontarisme à moyen terme ne paie pas	4	18.18
Sens des responsabilités esprit saint	9	12.85	Manque de confiance, je ne sais pas convaincu	3	13.62
Satisfaction morale	8	11.42	Inefficace	3	13.63
Pour aider les gens malades et les pauvres	5	7.44	Vie difficile / crises économique	4	18.18
Ne répond pas	9	12.85	Individualisme	4	4.54
Ne sais pas	4	7.14	Hésitant	3	13.63
Résoudre les problèmes à la place de l'Etat	4	7.14	Autres	2	9
Autres	8	11.42	Total	25	100 %
Moyens de promotion	2	2.85			
Total	70	100 %			

Tout d'abord, une proportion de 26,31 % des responsables ne croient pas au travail bénévole et à son efficacité. Cette notion est révolue avec l'ancien modèle de société répètent-ils. Ils argumentent leur position aussi par les nouvelles valeurs actuelles produites par l'économie de marché (individualisme, l'esprit de calcul) amplifié par la crise économique ressentie par une majorité de la population. Parmi les 70 présidents (soit 73,68%) qui sont convaincus du travail bénévole au sein des associations, 11 (15,71 %) justifient leur position par la nécessité de créer des traditions du bénévolat, le besoin de développer et faire ressurgir des valeurs humaines et universelles. Le bénévolat est perçu aussi comme un moyen de soutien pour atteindre les objectifs de l'association pour 10 autres (14,28 %) en enfin 9 mettent en avant une certaine conscience du sens des responsabilités envers la société³⁶ (12,85%). Cette façon de voir le travail associatif, même si elle est encore peu perçue de façon moderne, permet de transformer l'individu en citoyen autonome. Ce qui fait dire à Dan Bechmann que «Le bénévolat est un acte de citoyenneté, une action au quotidien, de responsabilité civique et de participation »³⁷. Il ressort de ce qui suit une perception du bénévolat en gestation parce

³⁶ - L'une des valeurs essentielles tel que le sens des responsabilités que développe le travail associatif, est très peu perçue et ressentie chez les animateurs des associations.

³⁷ - Dan Bechmann.- Les jeunes tous acteur.- in des jeunes et des associations.- Op.cité.- p.103.

que timidement ancré dans l'esprit des acteurs du monde associatif. Au vu de l'état des problèmes auxquels sont confrontés les associations, l'usure, l'hésitation, l'hostilité et l'agressivité de l'environnement retardent sérieusement le développement réel de la participation et de mobilisation au sein du mouvement associatif. Même les associations de contestation partisans réputées pour le dévouement et l'esprit de corps vivent actuellement des luttes de pouvoir, des scissions et des désagréments ce qui amoindrit les mécanismes de solidarité et la cohésion sociale à l'intérieur de ces espaces associatifs.

B. Attitudes et opinions des dirigeants sur leur association :

Une autre façon d'apprécier la vie associative et de faire un état des lieux consiste à donner la parole aux responsables des associations pour nous faire une auto-évaluation et une autocritique de leurs associations. Autrement dit quelles sont leurs impressions sur ce qui motive leur dévouement, ce qui rebute et déplaît dans ce milieu ? Ces deux attitudes contradictoires font ressortir à la lecture du tableau n° 12 les remarques suivantes :

Trois notions reflètent les impressions et opinions favorables au travail associatif :

- Une vision utilitariste au double sens : une forte impression d'être utile à soi même et aux autres. Cette opinion est exprimée 21 fois soit 22,10 %

- Le sentiment d'utilité est aussi très présent quand il est accompagné d'un climat sain et d'une bonne ambiance. 16 responsables d'associations sont attirés par ces deux faits.

Le sentiment de convivialité et le climat de bonne ambiance sont aussi pressentis par 20 % au total même s'ils ont tendance à s'étoiler avec le temps. Enfin, la possibilité de développer des réseaux de relations notamment avec les autorités et les responsables locaux (17% le pensent). Ce type de relation offre de multiples possibilités aux membres du bureau pour régler, des problèmes de l'association et surtout personnels.

Par ailleurs, une dernière remarque, qui nous semble être pertinente, est liée au faible sentiment d'épanouissement (6 % seulement) que ressentent les responsables des associations ce qui dénote, nous semble-t-il le peu d'enrichissement que procure le travail associatif pour eux.

Tableau n° 12 : Opinions et autocritiques des présidents

Raisons d'attraction des Présidents Vis-à-vis de leur association			Aspects négatifs selon les présidents des associations		
Raisons	Nombre présidents	%	Raisons	Nombres présidents	%
Etre utile	21	22.10	C'est monotone j'ai envi d'arrêter	16	16.84
Etre utile/bonne ambiance	16	16.84	Climat malsain	15	15.78
Etre utile/s'intégrer	4	4.21	Rivalité	13	13.68
Etre utile/s'épanouir	2	2.10	Manque de moyen	5	5.26
Bonne ambiance	19	20	Rivalité / monotonie	2	2.10
Bonne ambiance/s'intégrer	1	1.05	Démotiver	2	2.10
Bonne ambiance/s'épanouir/ avoir des relations	1	1.05	Climat mal sain indiscipline	2	2.10
Développer des relations	16	16.84	Bureaucratie	1	1.05
Relations/s'épanouir	3	3.15	L'indifférence des membres	1	1.05
Relations/bonne ambiance	6	6.31	Mésentente/Manque de communication	2	2.10
S'épanouir	3	3.15	Ne répond pas	16	16.84
Relations/bonne ambiance	3	3.15	R.A.S.	12	12.63
Total	95	100 %	Ne sais pas	2	2.10
			Sans réponse	6	6.31
			Total	95	

B2 Opinions négatives des responsables de leurs associations

Au-delà des 12 responsables qui prétendent n'avoir aucun problème qui mérite d'être souligné. Les autres dirigeants (soit 83) avancent trois raisons qui enveniment la vie et le travail associatif, en général:

- le manque d'initiative et d'imagination, et voilà que la monotonie et l'inertie s'installent dans l'esprit des responsables. Très souvent l'envie de démissionner devient l'obsession principale pour une proportion non négligeable.

- le climat malsain engendré par les rivalités et les mécontentes sont les principaux maux qui conduisent souvent à l'atrophie de plusieurs associations³⁸. Ces deux raisons représentent quelques 70% des opinions qui démotivent les dirigeants.

- Il faut signaler qu'une proportion significative, soit presque 17% de responsables qui hésitent à dévoiler les tiraillements qui perturbent sérieusement la bonne marche des associations.

La jeunesse des associations, leur dépendance presque totale vis-à-vis

³⁸ - Le vice-président de l'A.P.W estime que sur l'ensemble des associations créées dans la Wilaya d'Oran environ 200 associations uniquement sont actives et présentes sur le terrain.

des pouvoirs publics, la faiblesse de culture démocratique et associative expliquent pour une bonne partie les difficultés innombrables qui ralentissent l'émergence et le développement d'une société civile émancipée capable d'influer sur les décisions importantes de la Cité.

C. Opinions et positions des responsables d'associations sur leurs rapports avec les pouvoirs publics

L'analyse des rapports entretenus entre les responsables d'associations et les pouvoirs publics peuvent être une traduction de stratégie que l'Etat déploie pour encadrer et contrôler les associations qu'il considère encore avec méfiance comme un concurrent et un contre-pouvoir potentiel. Dans ce sens, l'Etat a certes modulé et adapté ses formes de domination, mais il conserve actuellement une grande marge de manœuvre et de possibilité d'inféoder une partie importante du monde associatif actuel. Aussi, l'analyse que nous venons d'examiner suggère que les réactions des associations ne peuvent être que défensives, voire de compromission. Le discours officiel des pouvoirs publics, répandu çà et là, et une brève lecture des textes juridiques relatifs aux associations « font apparaître que l'Etat destine aux associations une fonction de collaboration, de soutien et de support en vue de prolonger certaines de ses activités dites neutres... » Voyons concrètement la vision des dirigeants à ce sujet. Tout d'abord, si la majorité des responsables affirment le caractère indispensable du mouvement associatif (80 soit 87,2% de l'ensemble), il est significatif de souligner quand même que presque 16% considèrent l'associationnisme secondaire et inutile. Il semble que cette proportion n'est pas du tout convaincue et nous pouvons dire qu'elle est potentiellement démissionnaire à court terme.

D'autre part, le discours des dirigeants d'associations tel qu'il apparaît dans le tableau n° 13 montre trois positions essentielles par rapport aux pouvoirs publics.

Tableau n° 13 : Positions des dirigeants d'associations vis à vis des pouvoirs publics

Forme de position	Nombre président	%	
Autonomie /indépendance	30	31.57	
Aide de l'Etat à régler des problèmes	17	17.89	
Faire l'intermédiaire entre les deux	12	12.63	37.84 %
Aide l'Etat et faire l'intermédiaire	7	7.36	
Autonomie / faire l'intermédiaire	12	12.63	
Indépendance / aide l'Etat / faire l'intermédiaire	2	2.10	26.3 %
Autonomie / aider l'Etat	11	1.57	
Lié à un parti politique	4	4.2	
Total	95	100 %	

La première position qui apparaît dans le tableau indique un caractère de médiation et de collaboration avec les pouvoirs publics. Elle suggère en quelque sorte un compromis tacite entre les deux parties dont chacune tire profit (ici collaboration contre aide financière) Elle représente presque 38% de l'ensemble des opinions des dirigeants. La deuxième position par ordre d'importance est radicalement opposée à la première. Elle exprime le désir de prendre des distances et une autonomie par rapport à l'Etat. Cette position représente 31,57% de l'ensemble. Ce type de position ne conduit en aucun cas à une attitude anti étatique. Les associations sont toutes conscientes qu'elles sont financièrement très dépendantes des pouvoirs publics comme il a été développé plus haut. Enfin, une troisième position ambivalente puisqu'elle se situe entre le désir d'autonomie et celui d'être l'intermédiaire entre société civile et pouvoirs publics. Cette position représente 26.3 % de l'ensemble des positions exprimées. On peut dire globalement que les tendances dominantes de collaboration et médiation et d'autonomie relative sont, dans l'étape actuelle les plus apparentes et que le discours de contestation, d'opposition n'est pas perceptible chez les animateurs des associations. La stratégie d'intégration subtile semble être la plus dominante et elle satisfait les pouvoirs publics actuellement.

D. Evaluation du mouvement associatif actuel selon les dirigeants

Nous terminons notre enquête sur la manière dont les responsables des associations évaluent et apprécient l'état du mouvement associatif actuel

Tableau n° 14 : Point de vue des responsables sur l'état actuel du mouvement associatif

Appréciations des responsables du fait associatif actuel	Nombre des dirigeants	%
Désorganisé / très faible	56	58.94
Désorganisé par manque de moyen	1	1.05
Faible parce qu'il est récent	4	4.21
Inexistant	2	2.10
Très fort	28	29.47
Je ne sais pas	4	4.21
Total	95	100

Le traitement de cette question fait apparaître deux opinions radicalement opposées

La première, la plus dominante, est sans conteste l'impression que le « mouvement associatif » est très faible et désorganisé comme l'avouent les responsables avec une proportion de 66.3%. La fragilité et la faiblesse qui caractérisent le « phénomène associatif » sont le fait soit de sa désorganisation, soit de sa jeunesse ou du manque de moyens matériels et financiers. La majorité des responsables reconnaît la fragilité, l'inefficience et le manque d'organisation de la plupart des associations.

En revanche, ceux qui déclarent le contraire et qui reconnaissent que le « mouvement associatif » est très fort ne dépassent pas 30% de l'ensemble des enquêtés. Ce *mea culpa* de la part de la majorité des animateurs des associations Oranaises est une suite logique des thèmes que nous avons développés précédemment et aussi des idées forces qui se sont dégagées à travers notre enquête dans son ensemble.

Conclusion

L'analyse que nous venons d'exposer à travers cet article nous permet de dégager quelques tendances actuelles et à venir de la réalité de l'espace associatif à Oran.

Au-delà de son importance quantitative et de la diversité des domaines investis, le fait associatif connaît une étape de structuration inachevée et immature. Par ailleurs, les spécificités des traits des associations et de leur encadrement ainsi que les représentations et les appréciations qu'en font les responsables, nous permet de qualifier la situation associative d'apathique et de léthargique et il n'est pas exclu que la déperdition et la mortalité associative deviennent la règle et un phénomène contagieux.

En outre, la dépendance matérielle et financière de presque la majorité des associations vis-à-vis de l'Etat va permettre à ce dernier de prolonger sa stratégie d'intégration et d'assigner aisément les fonctions de

collaboration passive d'une partie importante du monde associatif à défaut d'une participation active dans le règlement des affaires et la satisfaction des besoins des sociétaires.

Tout porte à croire donc que la rupture avec les pratiques et conceptions hégémonistes dirigistes et méfiantes de l'Etat vis-à-vis du «mouvement associatif» n'est pas à l'ordre du jour. Cette période de gestation encore embryonnaire du fait associatif ne sera « dépassable » qu'à condition entre autres, d'un bouleversement du système des valeurs qu'il faut moderniser et une réelle volonté politique de l'Etat envers la reconnaissance et la nécessité d'un contre pouvoir qui puisse équilibrer les différents rapports de force dans notre société.

Bibliographie

Ouvrages

CHAZEL F.(dir.de).- Action collective et mouvements sociaux.- Paris, PUF, 1993.

DEBBASCH C., BOURDON J.- Les associations.- Paris, PUF, 1985, Que sais-je?

DUTHEIL P.H.- Créer, gérer son association.- Paris, Ed. Lamy/Echos, 1997. 3ème édition.

GARRIGOU-LAGRANGE J.M.- Recherche sur les rapports des associations avec les partis politiques.- Paris, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, 1970.

MEISTER, A.- Vers une sociologie des associations.- Paris, Ed. Ouvrières, 1972.

ROUDET, B. (dir.de) .- Des jeunes et des associations.- Paris, L'Harmattan, 1996.

SOUBI, G.- Le fonctionnement des associations.- Paris, Ed. L'Hermès, 1984. 2ème édition.

Articles :

BABADJI R.- Phénomène association en Algérie. Gens et perspectives.- in Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXVIII, 1989.

BEN NAFISSA S.- Associations égyptiennes: une libéralisation sous contrôle.- in Monde Arabe Maghreb/Machrek, n° 150, oct.-déc. 1995.

DAHAK B.- Pour une approche théorique du phénomène associatif.- in RASJEP, n°, 1982.

DENOEUX G., GATEAU, L. .- L'essor des associations au Maroc : à

la recherche de la citoyenneté.- in Monde Arabe Magreb/Machrek. N° 150, Oct.-Déc. 1995.

GHAZALI A.- Contribution à l'analyse du phénomène associatif au Maroc.- in Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXVIII, 1989.

Haut Conseil de la Jeunesse : Rencontre nationale pour la promotion des associations de jeunesse, 5/7.7.1997.- Alger. ENAG, 1997

MIAILLE M.- Contrôle de l'Etat sur les associations en Algérie.- in RASJEP, n° 1, 1975.

MOUSSAOUI A.- La société civile entre le politique et le religieux.- in Confluences Algérie, n° 1, 1997.

PALARD.- Rapports sociaux, stratégique politique et vie associative.- in Revue sociologie du travail, 3/1981.

Articles de presse

- Algérie Actualité, n° 1230, 11 et 17 Mai 1989
- Le Matin du 10 Avril 1997
- El Watan du 5 mai 1997
- EI-Watan du 19 avril 1998
- Le Quotidien d'Oran du 30 Novembre 1998
- La Tribune du 8 Décembre 1998
- EI-Watan du 17mai1999
- Le Matin du 24 Mai 1999.